**Zeitschrift:** Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de

Lausanne

**Herausgeber:** Université de Lausanne, Faculté des lettres

**Band:** - (1982)

Heft: 1

**Artikel:** Un nouveau quartier romain de Nyon : fouilles de Bel-Air 1978-80

Autor: Christe, François / Morel, Jacques

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-870873

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# UN NOUVEAU QUARTIER ROMAIN DE NYON: FOUILLES DE BEL-AIR 1978-80

#### Résumé

Des fouilles d'urgence ont permis de mettre partiellement en évidence une *insula* de la colonie équestre. Etablie vers 150 de notre ère au-dessus de structures remontant à l'époque augustéenne précoce, elle fut abandonnée vers 250 après avoir subi de nombreux remaniements. Le secteur, où un segment de l'enceinte médiévale a été observé, sera réoccupé dès le XIIIe siècle.

#### Circonstances

Le projet de la Compagnie d'assurances «La Suisse» de construire un immeuble commercial avec parking souterrain à la place Bel-Air a nécessité une intervention de la part de la section des Monuments historiques du Département des travaux publics de l'Etat de Vaud sur l'ensemble de la surface touchée par l'emprise des constructions nouvelles. En effet, le secteur menacé, sis en zone archéologique dans les quartiers d'habitat de l'agglomération romaine, était susceptible de livrer des compléments d'information sur l'urbanisme de la ville de Nyon au début de notre ère.

## **Objectifs**

Les investigations précédentes faites à Nyon n'ayant jamais concerné que des zones très ponctuelles, il était justifié de procéder à une exploration systématique d'un des seuls secteurs à peu près intacts et d'une certaine superficie (1500 m² environ) dans le périmètre de l'acropole antique. Il s'agissait également de vérifier la prolongation éventuelle des fossés attribués à «La Tène» et des niveaux contemporains, observés en 1960 par M. E. Pélichet, lors de la construction des immeubles situés à l'est de la fouille. D'autre part, le plan proposé par D. Weidmann¹ intégrait la parcelle concernée à la zone urbanisée de la *Colonia Julia Equestris* et laissait prévoir le passage d'un *cardo* approximativement au milieu du chantier (fig. 1). Sur la base de ces informations, on

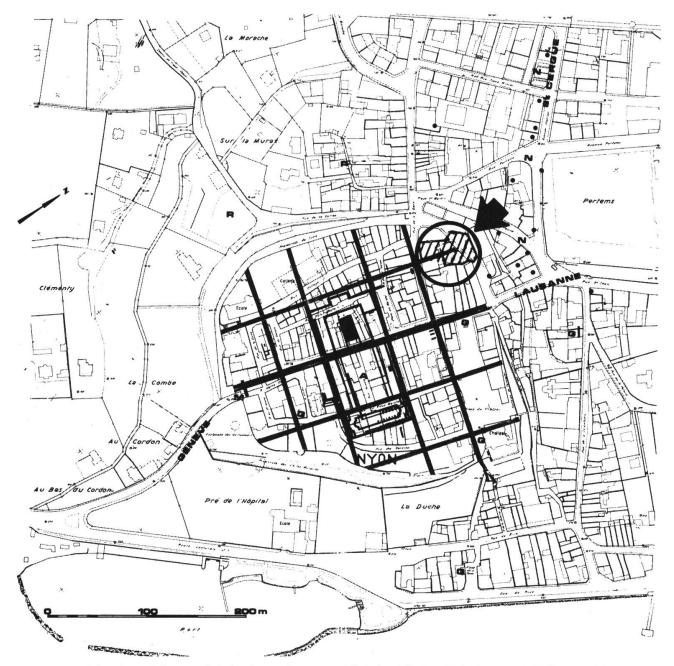


Fig. 1. — Plan archéologique de Nyon (tiré de AS, 1. 1978. 2, p. 75) Ech. 1: 5000. Dessin M. Klausener. Dans le cercle, la zone fouillée en 1978-80.

pouvait donc s'attendre à dégager partiellement deux *insulae* de part et d'autre de cette rue, situées à proximité de la rupture de pente de l'accropole; par ailleurs, il n'était pas exclu de retrouver le tracé d'une enceinte romaine, qui aurait été reprise ensuite au Moyen Age.

#### Déroulement des travaux

Les sondages préalables ayant révélé la présence de vestiges romains et médiévaux, une campagne de fouille fut alors entreprise; bien que cette intervention ait revêtu tout au long des investigations un caractère d'urgence (fig. 2), l'ensemble du secteur menacé a pu être exploré. Ces travaux, intégrés dans le programme des entreprises de constructions, se sont déroulés de manière épisodique, sur deux ans:

— une première étape de fouille, dirigée par F. Christe<sup>2</sup>, a été effectuée entre octobre 1978 et mars 1979; elle a permis de mettre au jour une partie d'*insula* du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, ainsi qu'un ensemble de constructions médiévales;



Fig. 2. — Vue du chantier au nord de l'enceinte médiévale: la fouille d'urgence, secteur après secteur, n'a pas permis d'avoir une vision d'ensemble du site.

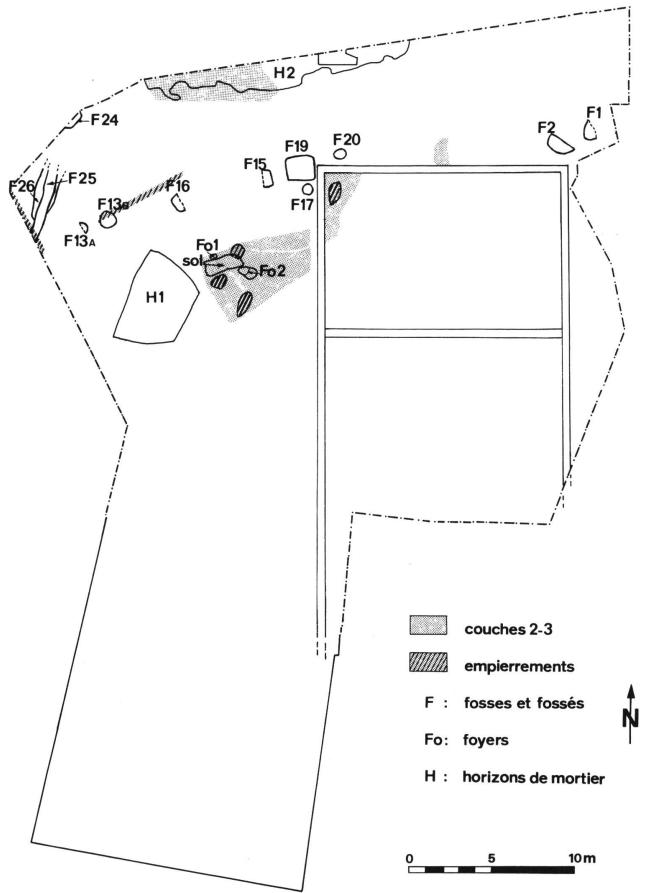


Fig. 3. — Plan des structures de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant et de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Le corps central de l'*insula*, de construction postérieure, figure ici à titre de repère.

— la deuxième étape, dirigée par J. Morel<sup>3</sup>, s'est déroulée de juillet à décembre 1979; elle a mis en évidence un complexe de fosses contenant du matériel augustéen, un ensemble de structures du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., la limite nord de l'*insula* fouillée en 1978 ainsi que plusieurs constructions médiévales et postmédiévales.

Faisant suite à la deuxième étape, une série de sondages<sup>4</sup> a été entreprise entre mars et octobre 1980, à la périphérie de la place Bel-Air. Cette intervention ponctuelle n'a livré que peu de compléments d'information sur ce site, les nombreux aménagements sub-récents et modernes n'ayant laissé aucun élément archéologique en place.

## **Topographie**

La zone fouillée se situe à l'extrémité N-E de l'acropole de Nyon, limitée par les ruisseaux de l'Asse et du Corjon et formée par la terrasse fluvio-lacustre dite «de 30 m». Le faible pendage du terrain naturel dans cette zone n'a pas nécessité de travaux de terrassement lors de la construction des habitats. Le niveau originel — sables et graviers fluvio-lacustres surmontés d'un horizon pédologique — est perforé par les structures les plus profondes.

## L'occupation du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. (fig. 3)

Le caractère morcelé de l'intervention n'a pas facilité les observations stratigraphiques qui n'ont pu être que ponctuelles. D'autre part, les aménagements médiévaux et modernes, implantés profondément dans le terrain, ont constitué d'autres entraves à la mise en corrélation des niveaux archéologiques en plan et en coupe. Une série de décapages fins des niveaux archéologiques a cependant permis de révéler un complexe de structures de nature diverse dans la zone sise au nord de l'enceinte médiévale. L'ensemble de ces éléments est rattaché aux couches 2 et 3 (fig. 3 et 4), datées par le mobilier archéologique de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et témoigne, avec les fosses sous-jacentes, de la première occupation du site, aucune trace de structure préou protohistorique n'y ayant été décelée.

Un ensemble de 10 fosses et 2 fossés (fig. 5) a livré un mobilier céramique riche et homogène, daté de la période augustéenne précoce. Ces fosses, profondes de 0,55 à 1,80 m, sont creusées profondément dans les sables fluvio-lacustres. Si leur forme — circulaire, quadrangulaire ou oblongue — et leurs dimensions varient, leur remplissage est sensiblement identique. Ces structures peu-

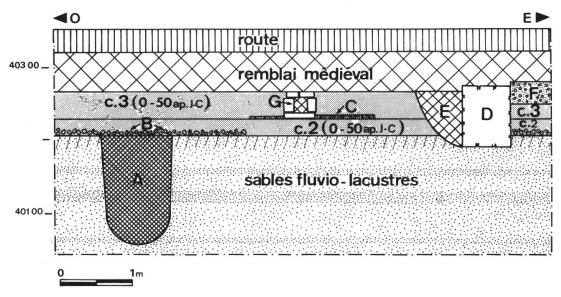


Fig. 4. — Schéma stratigraphique au nord de l'enceinte médiévale. A = fosse dépotoir. B = empierrement. C = sol de mortier. D = fondation du mur occidental du corps de bâtiment (1<sup>re</sup> phase). E = fossé de construction de D. F = sol en béton de la salle 2 (2<sup>e</sup> phase). G = canalisation vidangeant le troisième état du bassin (3<sup>e</sup> phase).

vent être interprétées comme des fosses destinées à recevoir les détritus ménagers (vaisselle, ossements d'animaux, vidanges de foyer) et les restes de quelques éléments de construction (moellons, mortier de chaux, tuile, brique, argile). Ces dépotoirs ont pu être aménagés à une époque (fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) où ce secteur de l'acropole nyonnaise était libre de constructions.

Certaines de ces fosses sont scellées par un empierrement à la base de la couche 2, niveau d'occupation du I<sup>er</sup> siècle de notre ère (fig. 3 et 4). Cet empierrement, fragmentaire et à densité de galets relativement faible, a pu constituer, à cette époque, le pavage d'une aire de circulation.

A ce niveau se rattachent également 2 foyers, l'un — Fo 1 — rectangulaire de 0,40 × 0,50 m et profond de 0,10 m, et l'autre — Fo 2 — circulaire de 0,60 m de diamètre et profond de 0,15 m, avec poche de vidange (fig. 3 et 6), comportant un remplissage identique, essentiellement composé de charbons de bois, de scories de bronze et de fragments de céramique du début du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. La présence de ces deux foyers permet d'envisager une activité artisanale dans ce secteur.

Un fragment de sol en mortier de chaux, découvert au sommet de la couche 2 (fig. 3 et 4), a dû appartenir à une structure dont le

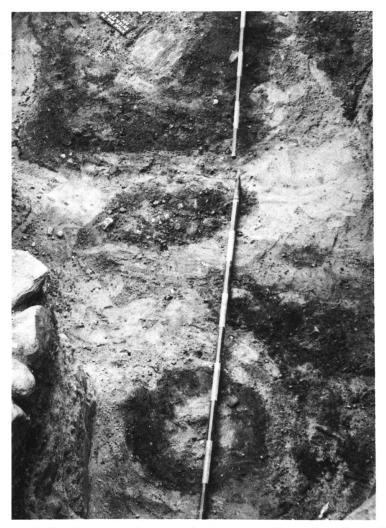


Fig. 5. — Aspect des fosses qui apparaissent en surface dans les sables fluviolacustres.

plan et l'extension sont inconnus. Les matériaux composant la couche 3 — enduit, tuile, brique, mortier, céramique de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. — qui recouvrent ce fragment de sol ainsi que la couche 2, proviennent sans doute de la démolition de cette construction. Bien que son plan et son élévation soient impossibles à déterminer, on peut toutefois supposer qu'il s'agissait d'habitations légères, à parois en terre, comme en témoigne la présence de nombreux nodules d'argile rubéfiée et l'absence de moellons.

Deux horizons de mortier de chaux — H1-H2 — (fig. 3) ont également été mis au jour. L'impossibilité de les rattacher à toute structure rend aléatoire leur interprétation: il a pu s'agir de fonds de cabane ou d'aires de préparation de mortier, contemporaines à l'une des phases de construction.

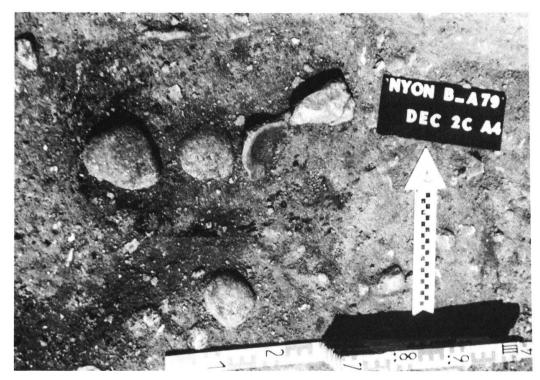


Fig. 6. — Fond d'un foyer (Fo1) à la base de la couche 2, qui constitue le premier niveau d'occupation (0 - 50 après J.-C.).

## Développement de l'insula (150 - 250 env. ap. J.-C.) (fig. 7)

Vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., l'habitat se transforme. Aux constructions légères succède un complexe architectural plus important, conservé sous forme de sols en terre battue ou de béton, de fondations de murs maçonnés et d'un réseau de canalisations avec bassin. Ces éléments ont permis la restitution partielle d'une *insula* (fig. 7). L'analyse de ces structures atteste de nombreuses transformations, remaniements et réaménagements de l'espace habité pendant près d'un siècle.

## Première phase

- a) Implantation du corps central (fig. 8). A l'origine, la construction n'occupe pas la totalité de l'insula; elle se limite à un corps de bâtiment au nord, de  $14,40 \times 10$  m d'axe en axe, et d'une cour dont la limite méridionale demeure inconnue.
- b) Subdivisions du corps central (fig. 9). Le corps de bâtiment, pourvu d'un contrefort au nord-est, perfore les niveaux du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. (fig. 4). Dans un premier temps, il comprend plusieurs divisions internes avec des salles au sol en terre battue ainsi que l'aménagement d'un passage étroit qui a pu servir

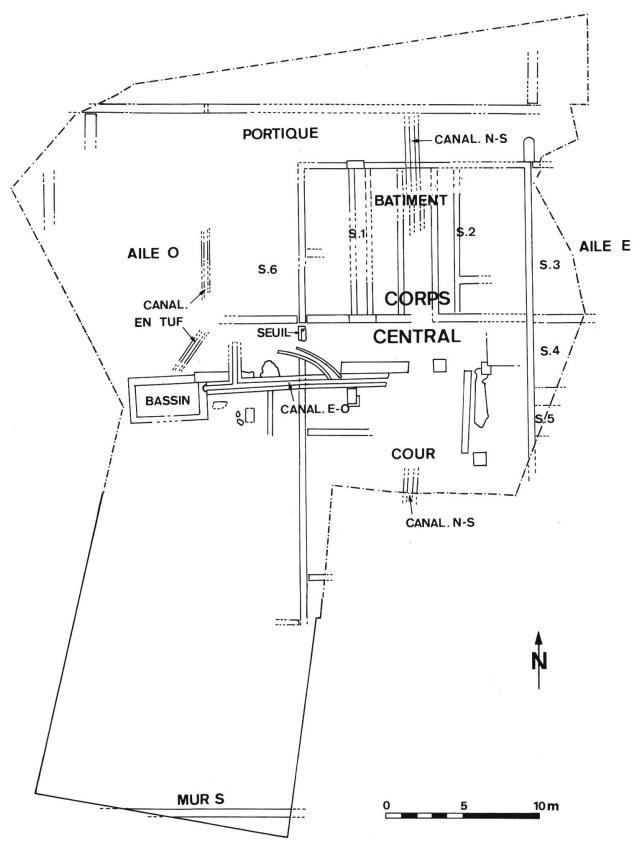


Fig. 7. — Plan des structures de l'insula (150 - 250 environ après J.-C.).

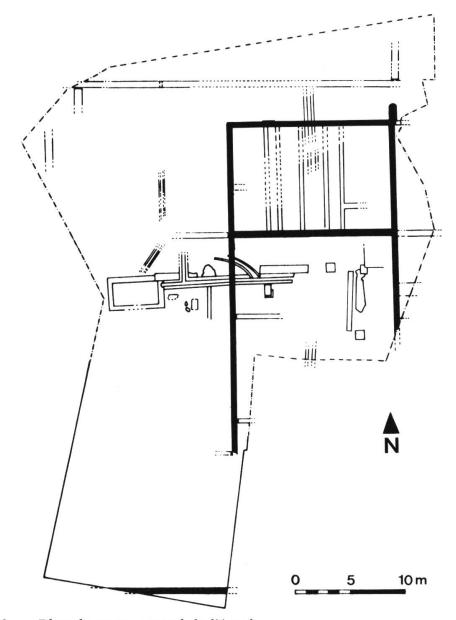


Fig. 8. — Plan du corps central de l'insula.

d'accès à l'insula et de tracé à une canalisation enterrée, en liaison avec un bassin, apparu au sud de la cour sous la forme d'un sol en béton de tuileau. La cour, qui a pu être initialement libre, reçoit des constructions légères sur ses pourtours, attestées par des restes de sols en terre battue.

c) Aménagement des ailes du corps central (fig. 9). A cette phase, on peut également rattacher l'implantation, dans l'aile occidentale, du premier état d'un bassin (2,50 m de côté), dont le système d'adduction et de vidange ne sont pas connus, ainsi que l'établissement d'une ou de plusieurs salles, attestées par des frag-

ments de sols en mortier. Au moment de leur construction, un seuil est aménagé dans le mur occidental de la cour, mettant ainsi en relation cette aile avec le corps central. A l'est, des traces de sol en terre battue semblent témoigner de la présence d'annexes dans l'aile orientale de l'*insula* (fig. 7 et 9).

## Deuxième phase (fig. 10)

L'ensemble des réaménagements que subit l'insula peut être mis en relation avec l'implantation du deuxième état du bassin et de son réseau de canalisations.

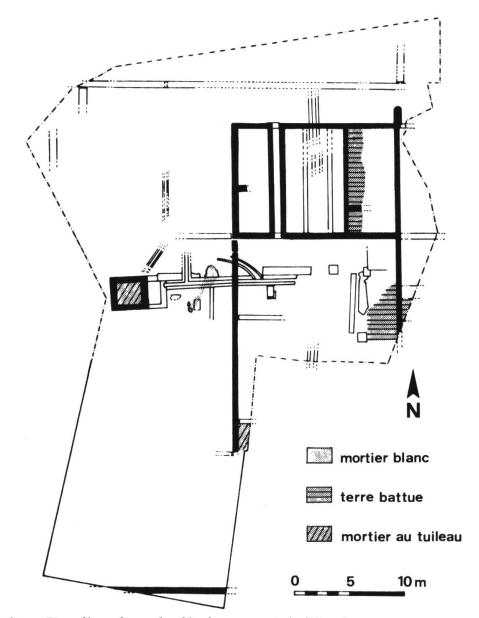


Fig. 9. — Première phase du développement de l'insula.

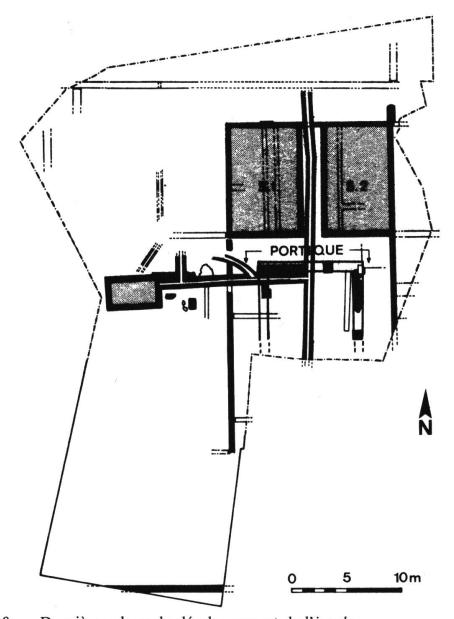


Fig. 10. — Deuxième phase du développement de l'insula.

## Corps de bâtiment

L'ancien passage donnant accès par le nord à l'insula est désaffecté et condamné. Le bâtiment est alors divisé en 2 salles symétriques — S1 et S2 — de  $9,50 \times 5,80$  m (fig. 11), séparées par un passage large de 1,80 m, situé au-dessus de la canalisation qui traverse la cour et se déverse vers le nord (fig. 12). Le sol en béton de ces nouvelles salles recouvre les subdivisions de la phase précédente.

#### Aile ouest et cour (fig. 7 et 10)

L'aile ouest voit l'aménagement du deuxième état du bassin, qui s'agrandit (4 × 2,50 m), et d'une canalisation qui permet sa vidange. Son établissement détruit les anciens sols de l'aile occidentale et perfore le mur de la cour où un passage est aménagé. Un portique, attesté par une série de blocs de molasse disposés parallèlement aux murs de la cour, succède aux constructions légères de la première phase.

## Troisième phase (fig. 13)

L'étape suivante consiste en un agrandissement de la surface bâtie autour du corps central. Ce nouvel aménagement peut être mis en relation avec le troisième état du bassin qui se vidange vers le nord, après abandon du précédent réseau de canalisations. De part et d'autre du corps central, des salles d'habitat (S3, 4, 5, 6) avec sol en béton, occupent les ailes orientale et occidentale. En même temps, un portique extérieur est aménagé le long des façades nord et ouest de l'insula. Dans l'aile est, l'établissement de trois salles, partiellement connues (S3, 4 et 5), désaffecte les sols en terre battue de la première phase. Dans l'aile ouest, le nouveau tracé de la canalisation vidangeant le bassin divise l'espace en deux salles symétriques, complétant la série des pièces au nord de l'insula, qui semblent toutes avoir les mêmes dimensions (5,80 × 9,50 m).

Au portique intérieur de la cour succède un complexe de locaux, conservés sous la forme de murs de refend avec enduit peint et fragments de sols en béton, perforant les fondations du portique.

Le problème de la limite méridionale de l'insula n'a pu être résolu, malgré la découverte d'un mur partiellement détruit par les constructions médiévales; distant de 46 m du portique nord, il a pu constituer la façade sud de cet îlot d'habitation; il n'est pas exclu qu'un dispositif analogue et symétrique à celui découvert au nord ait existé dans ce secteur.

La chronologie absolue des différentes phases proposées est impossible à établir: le matériel prélevé remonte pour sa plus grande part aux années 150 à 250 après J.-C. et ne permet aucune datation plus précise. Il ne fournit pas davantage d'indications sur la fonction des salles. La démolition de l'ensemble des structures de l'insula peut être fixée aux environs de 250 après J.-C., aucun mobilier postérieur à cette époque n'ayant été mis au jour.



Fig. 11. — La salle 2 avec son sol en béton.

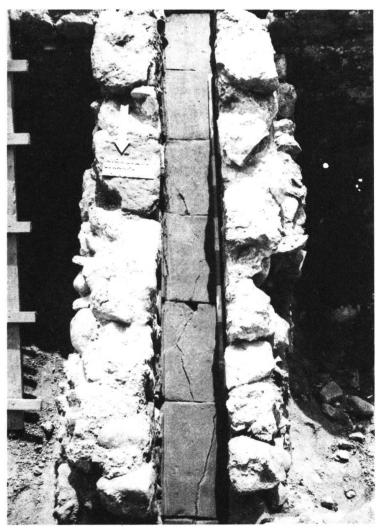


Fig. 12. — Détail de la canalisation vidangeant le bassin dans son deuxième état. Le fond, composé de tuiles plates (tegulae), est bordé par deux murets. La couverture était constituée par des dalles en calcaire ou en molasse.

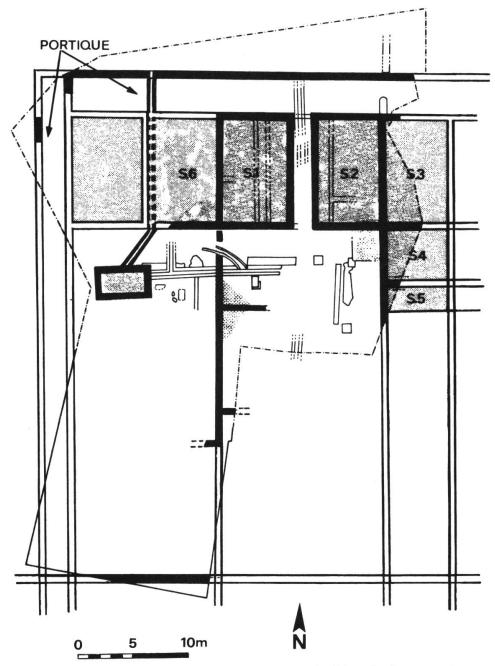


Fig. 13. — Troisième phase du développement de l'insula (les structures marquées en noir correspondent aux vestiges découverts).

## L'occupation médiévale et post-médiévale (fig. 14)

Le complexe architectural romain subit au XIIIe siècle un grand nombre de perturbations, causées par l'aménagement d'un mur d'enceinte et de son fossé.

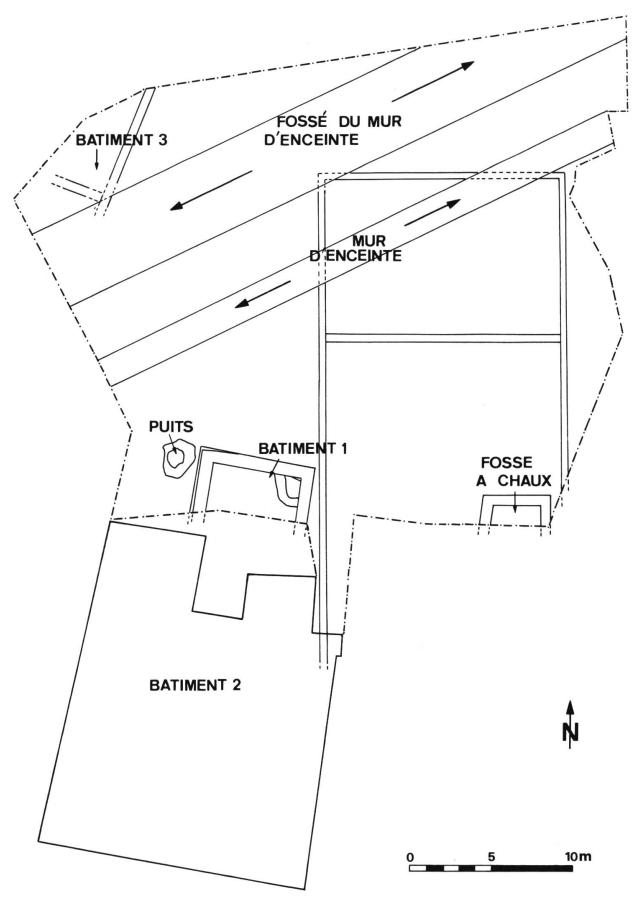


Fig. 14. — Plan des structures médiévales et post-médiévales.

Lors de la désaffectation de ce dispositif au XVI<sup>e</sup> siècle, le fossé est remblayé avec de nombreux matériaux provenant de l'*insula*. Diverses constructions occupent alors le site:

- Une fosse à chaux est aménagée en vue de l'édification de nouveaux bâtiments.
- Entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, un bâtiment 1 —, dont seules les fondations étaient conservées, s'édifie en même temps que l'installation d'un puits<sup>5</sup>.
- Ce bâtiment est ensuite rasé et le puits comblé à l'occasion de la construction du bâtiment — 2 — vers 1650.
- A une époque postérieure (XVIII<sup>e</sup> XIX<sup>e</sup> siècle), une mise à niveau générale du secteur au nord du mur d'enceinte permet l'établissement des fondations d'un autre bâtiment 3 —, détruit à une date indéterminée, peut-être lors de l'aménagement de la place Bel-Air.

## Le mobilier archéologique

La céramique constitue la quasi-totalité du mobilier archéologique. Le matériel le plus ancien a été livré par l'ensemble des fosses; il s'agit d'un complexe céramique abondant et homogène de l'époque augustéenne précoce. Quelques pièces significatives contenues dans le remplissage de la fosse 19 (fig. 3) ont fait l'objet d'un catalogue sommaire établi par D. Paunier<sup>6</sup>. Cet ensemble de pièces rares ou inédites, remontant aux années 15 - 5 avant J.-C., comprend de nombreux fragments de terre sigillée italique; relevons un fond de plat du service I a, portant une estampille radiale L. TETTI SAMIA (Arezzo 20 - 10 avant J.-C.), et deux coupes Haltern 7 du service I c, l'une estampillée P. ATTI/EROS (Eros est attesté pour la première fois comme ouvrier de P. ATTIUS) et l'autre signée IVCV/Q F I (ou Q FV), marque très rare qui n'est connue qu'à deux exemplaires à Neuss. Il faut ajouter des gobelets à parois fines; l'un, signé HILARVS-ACO, provient probablement d'un atelier de Lyon; un autre, du type «Rippenbecher», porte sur sa paroi externe des côtes à la barbotine, striées, formant des lettres, peut-être P.P. ATEN pour P.P. ATEIANVS (fig. 15); ce type, qui apparaît surtout au nord des Alpes, ne se trouve plus dans les contextes augustéens tardifs; l'exemplaire de Nyon semble le seul jusqu'ici qui présente une inscription décorative.

Le matériel des niveaux qui scellent ces fosses n'a pas encore fait l'objet d'une étude détaillée. Un premier examen permet cependant de mettre en évidence un complexe de céramique du

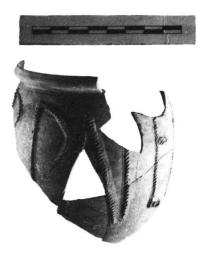


Fig. 15. — Gobelet fragmentaire du type «Rippenbecher», découvert dans le remplissage de la fosse 19. Photo F. Francillon.

I<sup>er</sup> siècle après J.-C., appartenant à la première occupation du site.

Les nombreux remaniements du terrain aux époques romaine, médiévale et moderne, ainsi que l'intervention du trax dans certaines zones, ont largement conditionné le prélèvement du matériel, empêchant le plus souvent une datation précise des structures. Sur l'ensemble de la fouille, exception faite du secteur situé au nord de l'enceinte médiévale, le mobilier céramique du Ier siècle, voire du début du IIe siècle après J.-C. (terre sigillée, imitation de terre sigillée, céramique peinte), est faiblement représenté (8%). De surcroît, il se trouve, dans les niveaux rattachés à l'insula, mélangé à du matériel plus tardif (fin IIe - début IIIe siècle après J.-C.). C'est cette période — entre 150 et 250 après J.-C. — qui est la mieux représentée à Bel-Air. La céramique commune grise, ainsi que la vaisselle à revêtement argileux, y prédominent. On peut encore noter la présence de pots à pâte claire et à enduit micacé orangé ou brun, de fabrication vraisemblablement locale. Deux estampilles «allobroges» marqueraient la limite orientale de la diffusion de cette production.

De l'étude de ce mobilier, due à F. Christe<sup>7</sup>, il résulte que la céramique trouvée à Bel-Air se rattache essentiellement à celle de Vidy, et surtout à celle de Genève. La faible proportion de matériel précoce ou du début du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. permet de situer la première phase de construction de l'*insula* autour de 150 après J.-C. Dès cette époque, le quartier semble connaître un dévelop-

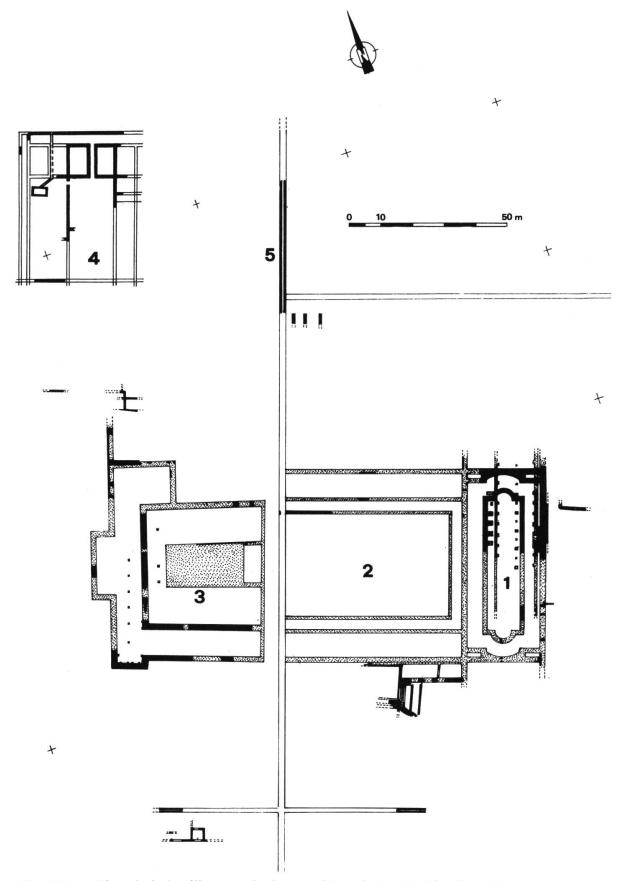


Fig. 16. — Plan de la basilique et du forum; l'insula de Bel-Air s'inscrit dans le système axial qui régit la ville romaine. 1 = basilique. 2 = forum. 3 = temple. 4 = insula. 5 = égouts. Dessin M. Klausener et J. Morel.

pement majeur. L'absence totale de céramique postérieure aux invasions de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle implique l'abandon total du site au plus tard à cette date, et ce jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle.

#### Conclusion

La fouille de Nyon/Bel-Air, dans un des rares secteurs non excavés de l'acropole, a permis de restituer les vestiges d'un des plus anciens quartiers de la ville; aucune trace de fossés remontant à La Tène, ni d'enceinte romaine n'a été observée.

Malgré certaines entraves (fouille d'urgence en plusieurs étapes, aspect fragmentaire des vestiges, connexion difficile, voire impossible entre certaines zones de fouille), il a été possible d'éclaircir quelques points concernant la chronologie du développement de la *Colonia Julia Equestris*. Si la colonie est probablement fondée par César vers 50 avant J.-C., la zone fouillée n'a pas livré de témoignages d'occupation antérieurs à 15 avant J.-C. Ce secteur aurait été réservé, dans un premier temps, et pendant près d'un siècle, à des activités domestiques (dépotoirs) et artisanales (foyers avec scories de bronze), ainsi qu'à un habitat sous forme de constructions légères.

L'établissement de bâtiments en dur remonte aux environs de 150 après J.-C.; la division successive de l'espace, l'adjonction de nouvelles salles se produisent selon un rythme difficile à préciser. S'il n'a pas été possible de mettre en évidence un éventuel axe de symétrie ni de déterminer les dimensions de l'insula, l'angle nordouest a pu être fixé de manière plausible. Des fouilles complémentaires permettront peut-être de résoudre les problèmes en suspens. Pour préciser l'insertion de ce quartier dans la trame urbaine de la colonie antique, il faudra attendre la révision, actuellement en cours, du plan archéologique de la ville<sup>8</sup>. L'orientation des principaux murs de l'insula paraît toutefois très proche de celle de la basilique et du forum (fig. 16).

François CHRISTE et Jacques MOREL.

#### **NOTES**

- <sup>1</sup> D. Weidmann, La ville romaine de Nyon, dans AS, 1. 1978. 2, pp. 75-78.
- <sup>2</sup> F. Christe, *La céramique gallo-romaine de Nyon/Bel-Air 6 1978-79*, mémoire dactylographié, Université de Lausanne, 1980.
- <sup>3</sup> J. Morel, *Les fouilles de Nyon/Bel-Air 1979-80*, rapport dactylographié, Lausanne, 1981.
  - <sup>4</sup> Ibid.
- <sup>5</sup> J. Morel et D. Weidmann, *Nyon Place Bel-Air 6 Puits médiéval*, dans *RHV* Lausanne, 1981 (à paraître).
  - <sup>6</sup> Voir note 3.
  - <sup>7</sup> Voir note 2.
  - <sup>8</sup> Travaux menés par Ph. Bridel.

Dessins: J. Morel. Photos: F. Christe et J. Morel.